

Olympic Cycliste Locminé
De la Formation à la Compétition

DIMANCHE 20 MARS 2022



2021 : Vainqueur – Emilien JEANNIERE (VENDEE U PAYS DE LA LOIRE)

L'OLYMPIC CYCLISTE DE LOCMINE VOUS PRESENTE
LA 42^{ème} FLECHE DE LOCMINE

Souvenir Henri LE BRAS

EPREUVE FEDERALE
ELITE NATIONALE 1-2



OLYMPIC CYCLISTE LOCMINE
De la Formation à la Compétition

LES OFFICIELS DE L'EPREUVE

☐ DIRECTION :

Président :	Raymond LAUDRIN (06.87.76.52.31)
Secrétaire :	Stéphane LE CLAINCHE (06.89.33.39.49)
Trésorier :	Bernard GUILLEMOT (07.63.12.56.56)

☐ COLLEGE DES ARBITRES :

Président du Jury :	Eric PUREN
Arbitre Titulaires 1 :	Yannick LEFRBVRE
Arbitre Titulaires 2 :	Micheline LE MOIGNE
Juge à l'arrivée :	Valérianne MOSIN
Arbitre Moto 1 :	Raymond NIVOL
Arbitre Moto 2 :	Mickaële LE DU

☐ ORGANISATION :

Animateur :	Christian JOSSO
Circuit itinéraire :	Joël LE YONDRE (06.50.34.70.95)
Moto-Info :	
Ardoisier :	Christian LE BELLEGO
Médecin :	Docteur PHILIPPON
Liaison Radio VHF :	HERMINE SERVICE COURSE
Motos Sécurités :	MAS 56
Classements Grimpeurs et Primes :	Arbitres
Podium :	Jean-Luc Le Texier
Vidéo Finish :	André COUE
Responsable Dossards :	Arnaud Robin
Responsables Départ :	Robert CORFMAT, Dominique LORIC
Rédaction Classement Informatique :	Amélie LORIC
Voiture neutre n° 1 :	
Voiture neutre n° 2 :	
Voiture neutre n° 3 :	
Ambulance :	Ambulance 56

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

La Flèche de Locminé est organisée par l'OC Locminé sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le DIMANCHE 20 MARS 2022.

ARTICLE 2. TYPE D'EPREUVE

L'épreuve est inscrite au calendrier FFC et est classée Fédérale Elite Nationale1 et 2.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

- Equipes Continentales UCI Françaises ;
- Equipes Nationales* ;
- Equipes étrangères régionales et de clubs* ;
- Equipes FFC : coureurs 1^{ère} et 2^{ème} catégorie
 - Pôle ;
 - Equipes de Division Nationale, Nationale Espoirs et Nationale 2 ;
 - Equipes des comités régionaux
 - Equipes des comités départementaux
 - Equipes de clubs

* un maximum de 3 équipes étrangères sera autorisé.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement FFC, étant donné que la participation individuelle est admise, le nombre de coureurs par équipes est limité à 12, une tolérance étant toutefois admise.

ARTICLE 4. PERMANENCE

DE 12H15 A 12H30 : REUNION DU COLLEGE ARBITRES

La permanence de départ se tient, le DIMANCHE 20 MARS 2022 de 12 h à 13 h 15 à la Salle annexe de la mairie de Locminé (bâtiment situé sur la gauche de la mairie).

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Arbitres, est fixée à 12 h 30 et aura lieu à la mairie annexe de Locminé.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la radio VHF fréquence 157,4875 Mhz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 3 véhicules :

- Voiture neutre n° 1 : Peugeot 308SW (Gwendal Oliveux)
- Voiture neutre n° 2 : Peugeot 308SW (Gwendal Oliveux)
- Voiture neutre n° 3 : Peugeot 308SW (Gwendal Oliveux)

ARTICLE 7. DELAIS D'ARRIVEE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Arbitres, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 8. CLASSEMENTS

☐. Classement Meilleur Grimpeur

Le classement du Meilleur Grimpeur sera établi sur 4 grimpeurs à savoir :

- ☞ Km 12,8 lieu-dit ST Fiacre en Radenac.
- ☞ Km 52,9 à l'entrée de ST Jean-Brévelay.
- ☞ Km 79,8 à l'entrée de Chanticoq.
- ☞ Km 104,7 2^{ème} passage au podium.

Points attribués à chaque classement : 6, 4, 2 et 1 pts au 4 premiers coureurs.

Dotations : **1) 80 €**

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par leur nombre de 1^{ère} place, de 2^{ème} place, de 3^{ème} place et en dernier recours, à l'aide du dernier classement au 2^{ème} passage sur la ligne d'arrivée.

ARTICLE 9. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

☐ Classement Final : Grille 1220/20

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
246	183	146	122	98	85	67	55	37	24	21	20	18	17	15	14	14	14	12	12

☐ Prix Spéciaux aux 2^{ème} catégories : Grille 305/10

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix	62	53	46	38	26	21	18	15	14	12

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 1525 €.

ARTICLE 10. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC et du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu au siège de la Mairie, rue du Général De Gaulle à Locminé.
L'accès sera fléché.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les 3 premiers de l'épreuve
- Le 1^{er} coureur 2^{ème} Catégorie de l'épreuve
- Le vainqueur du classement « Meilleur Grimpeur »

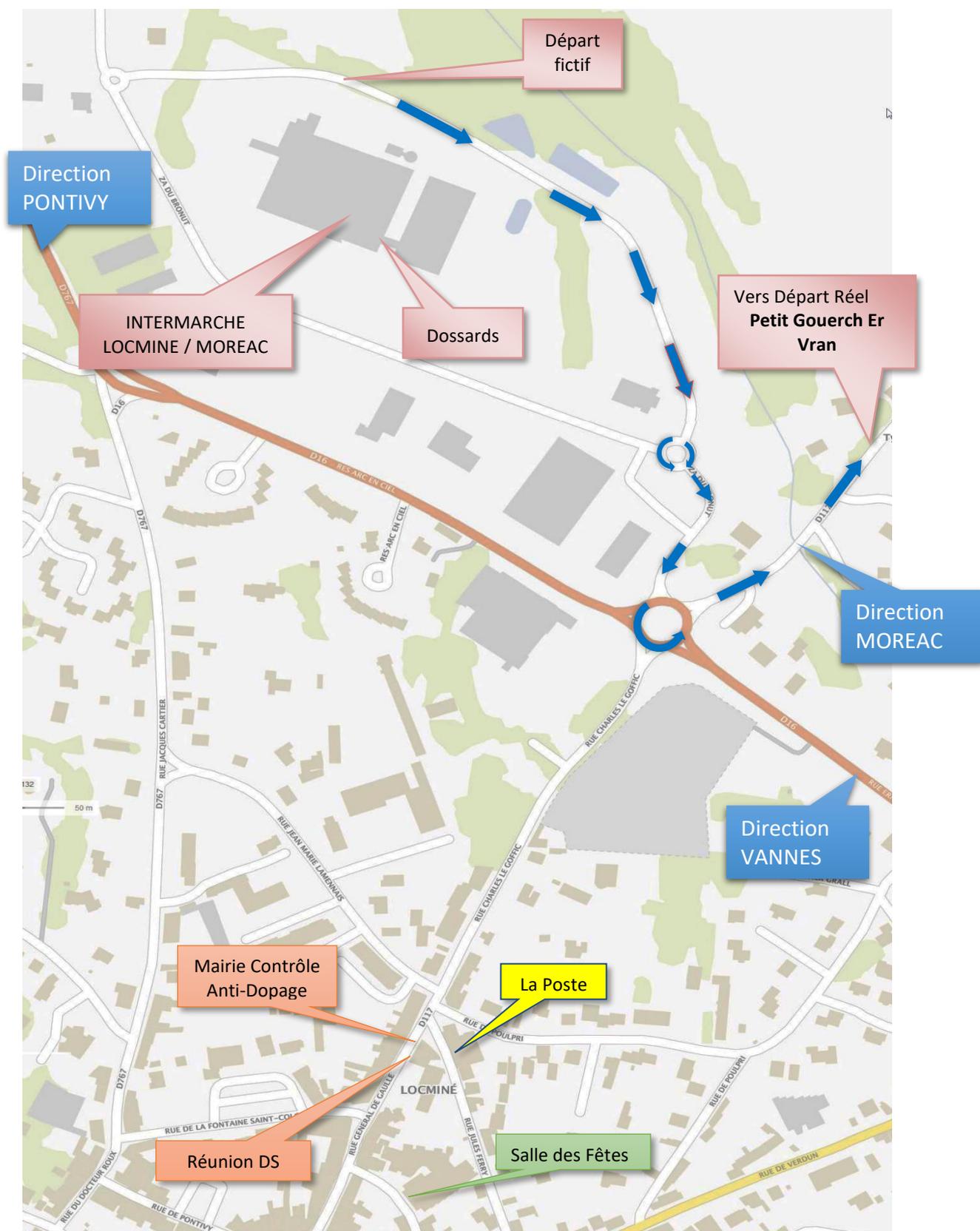
Ils se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après leur arrivée.

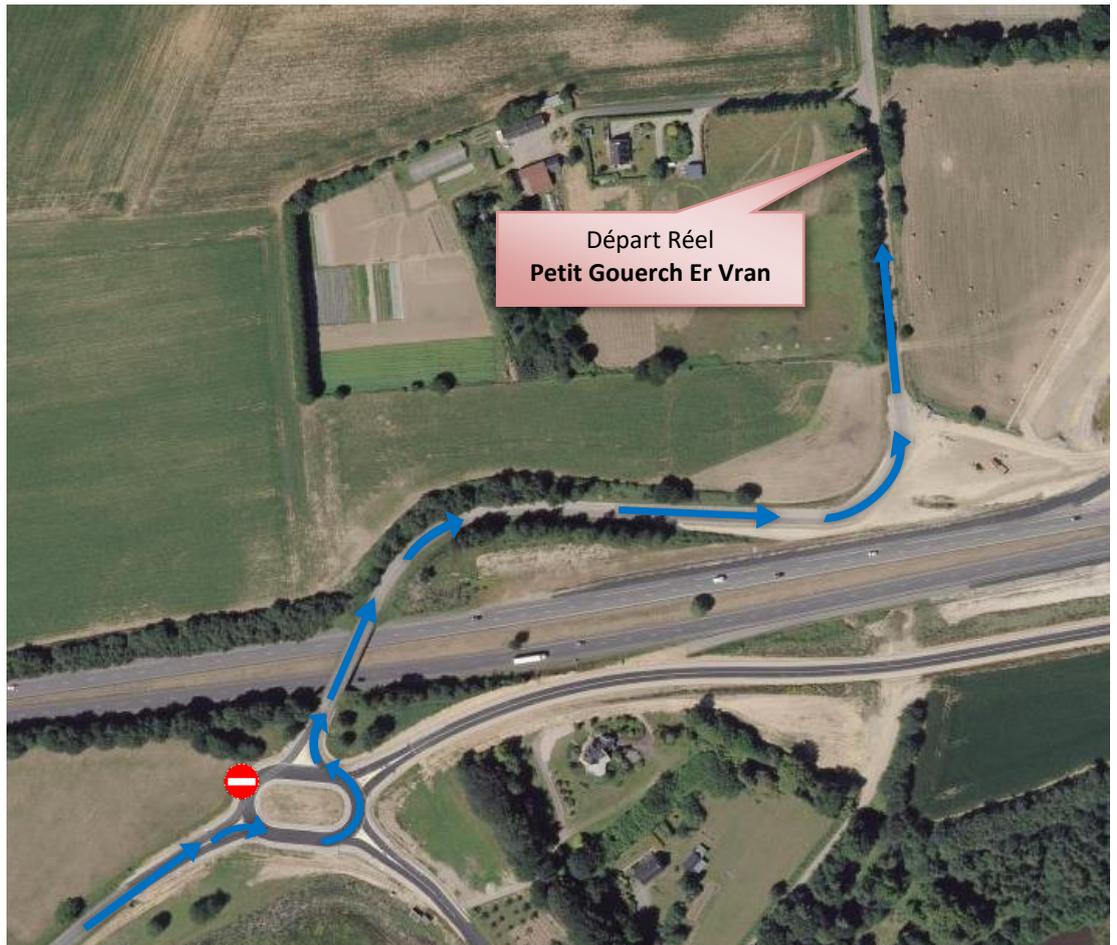
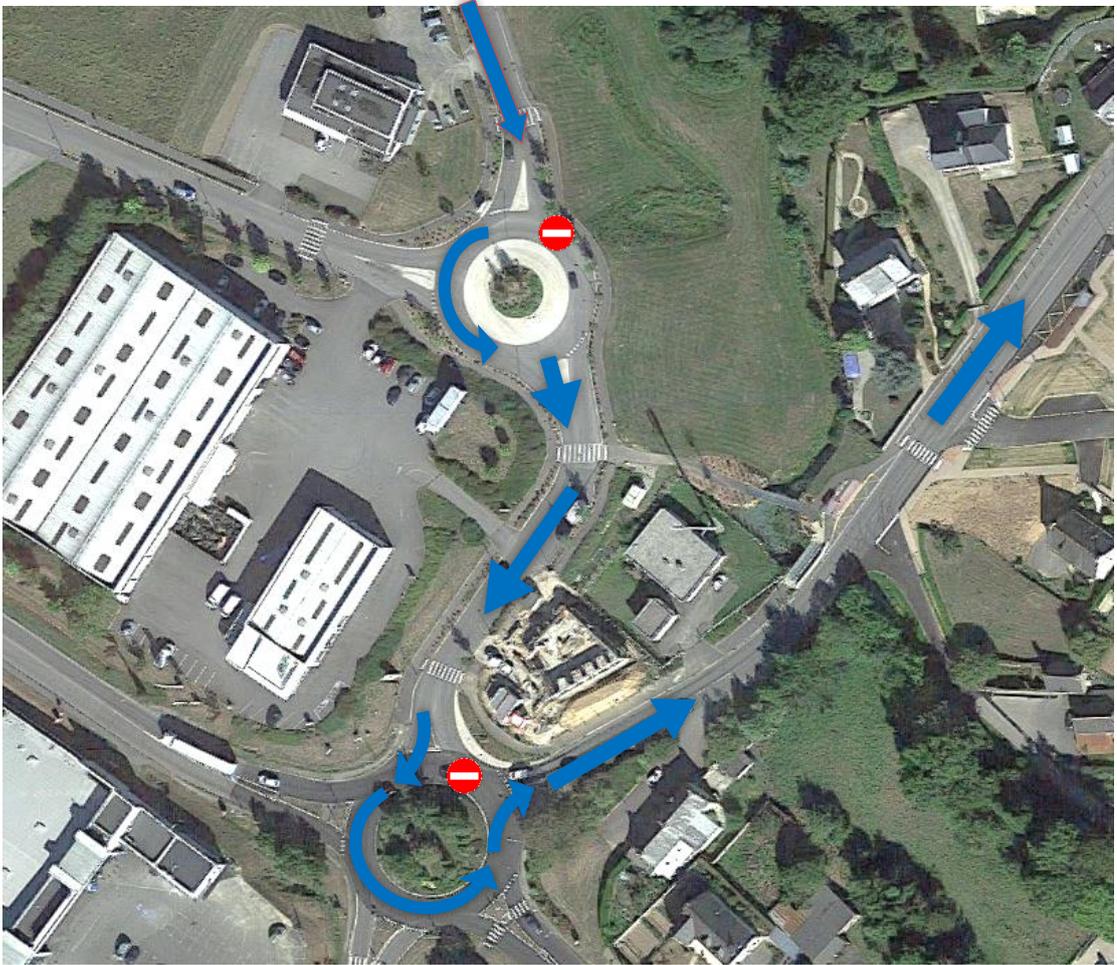
ARTICLE 12. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

PRELEMINAIRES DE DEPART

- ❑ 12 h 00 : Remise des dossards à Intermarché LOCMINE / MOREAC ZA DU BRONUT
- ❑ 12 h 15 : Réunion du Collège des Arbitres à la Mairie Annexe
- ❑ 12 h 30 : Réunion des directeurs sportifs à la Mairie Annexe
- ❑ 13 h 45 : Départ Fictif à Intermarché LOCMINE / MOREAC neutralisé sur 2,4 km à 25 km/h
- ❑ 13 h 50 : Départ réel lancé au lieu-dit "Petit Gouerch Er Vran".

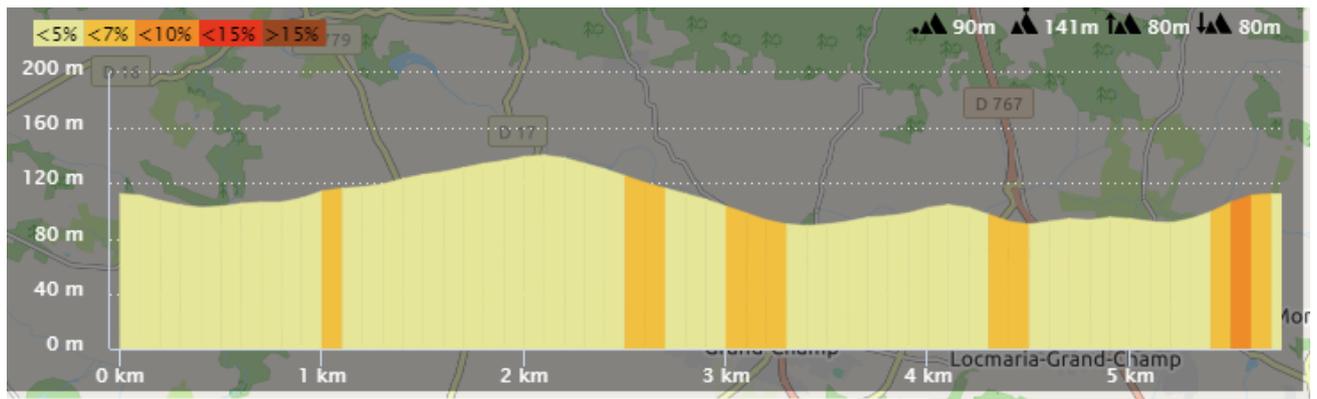
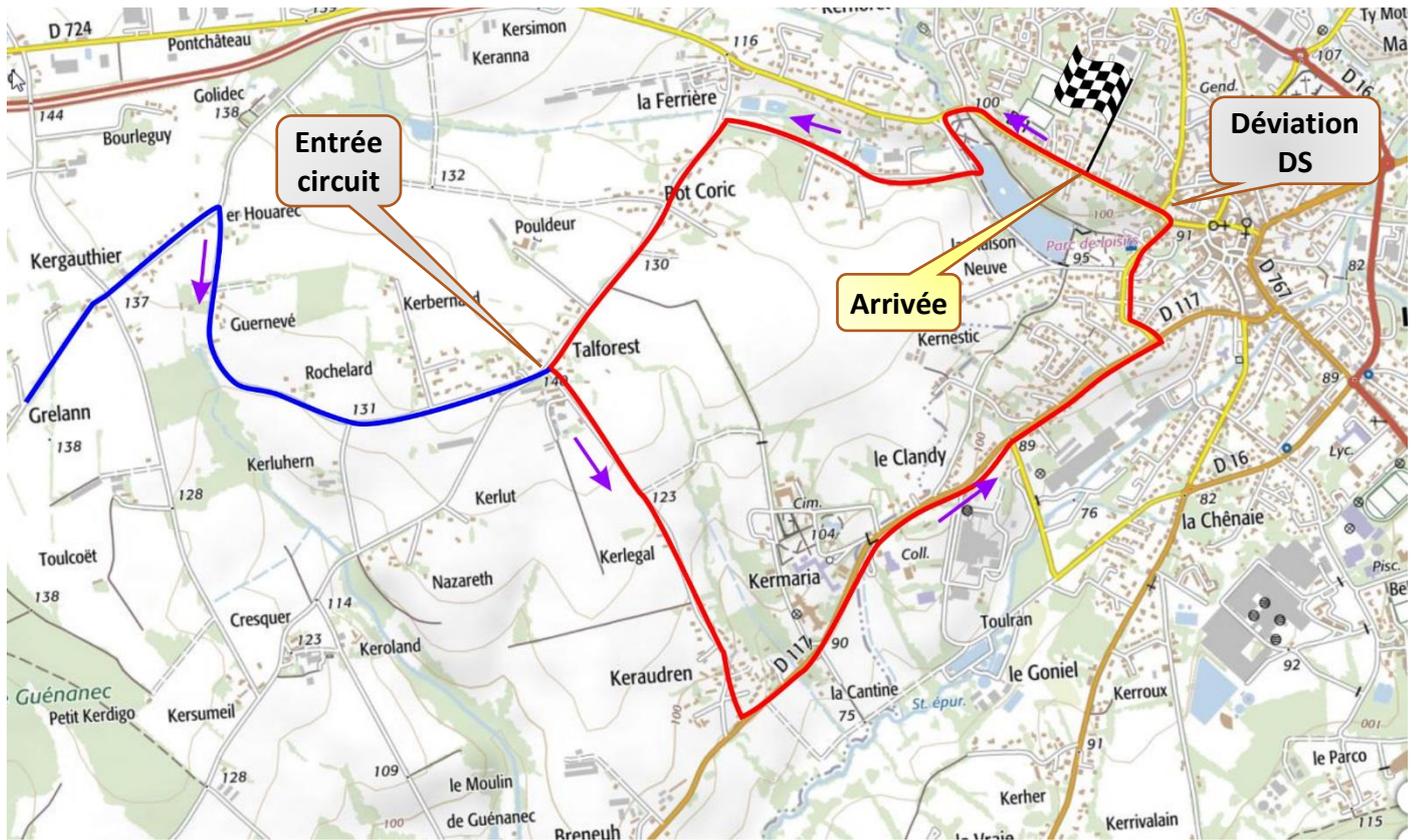




FFC		Itinéraire course de la 42ème FLECHE DE LOCMINE				FFC	
DIMANCHE 20 MARS 2022							
Epreuve en ligne Elite 1 et 2 organisée par l' Olympique Cycliste de Locminé							
No Routes	Communes et villes traversées par la course	Kilométrage		Horaire à 40 km/h	Horaire à 42 km/h		
		Fait	Restant				
No Routes	Communes et villes traversées par la course	Kilométrage		Horaire à 40 km/h	Horaire à 42 km/h		
	Départ fictif - INTERMARCHE LOCMINE-MOREAC - Neutralisé à 25km/h	2.4		13:45	13h45		
D117	Direction Moréac vers départ réel au lieu-dit "prat Paul"						
C1	Rond-point Beaulieu contourné par la droite dir. Moréac, Bonvallon, Rue du Clandy						
C1	DEPART REEL au lieu dit "Petit Gouerch Er Vran"	0.0	150.3	13:50	13:50		
C1	Entrée MOREAC	1.6	148.7	13:53	13:53		
C1	Traversée du lieu-dit Porh Neuf, direction Réguieny	3.8	146.5	13:56	13:56		
C1	Traversée du lieu-dit "lojean"	7.8	142.5	14:02	14:01		
C1	Entrée REGUINY prendre 1 ^{ère} à droite, rue du Lac	10.3	140.0	14:06	14:05		
D11	Au bout de la rue du Lac, au STOP, prendre à droite la direction Radenac	11.1	139.2	14:07	14:06		
D11	A la sortie de Réguieny, début e la montée du 1er grimpeur	11.8	138.5	14:08	14:07		
D11	▲ MG1 lieu-dit ST FIACRE	12.8	137.5	14:09	14:09		
C1	Aussitôt après le grimpeur, prendre à gauche, direction Radenac	12.9	137.4	14:10	14:09		
C1	Au panneau entrée RADENAC , aller tout droit	13.5	136.8	14:11	14:10		
D117	Dans le bourg, prendre à droite direction Moréac	13.8	136.5	14:11	14:10		
D11E	A la sortie du bourg de Radenac, prendre à gauche direction Saint Allouestre	14.6	135.7	14:12	14:11		
D117	Au bout de la route au stop, prendre à gauche, direction Saint-Allouestre	15.3	135.0	14:13	14:12		
D11	Traversée du lieu-dit " LA BOTTINE "	16.8	133.5	14:15	14:14		
D724	Prendre à gauche, avant le pont de la RN24, route parallèle à la 4 voies vers Buléon	18.5	131.8	14:18	14:17		
D155	Entrée dans le lieu-dit "le Maigris", prendre à droite, passage au-dessus de la RN24, direction Guéhénno	21.8	128.5	14:23	14:21		
D165	Après le pont, prendre à gauche, direction Guéhénno	21.9	128.4	14:23	14:22		
D165	Au rond-point, prendre à droite, direction Guéhénno	22.2	128.1	14:24	14:22		
D165	Traversée du lieu-dit "Ste Anne" aller tout droit vers Ghéhénno	23.6	126.7	14:26	14:24		
D165	Au panneau entrée GUEHENNO	26.5	123.8	14:30	14:28		
D778	Au carrefour Josselin - St Jean-Brévelay , prendre à droite direction St Jean-Brévelay	26.8	123.5	14:30	14:29		
D778	Traversée du carrefour "Kerhello", aller tout droit vers St Jean Brévelay	30.3	120.0	14:36	14:34		
D1	Au carrefour le "Talrun", prendre à gauche direction Plumelec	33.8	116.5	14:41	14:39		
D1	A l'entrée dans PLUMELEC après établissement Gabillet	37.1	113.2	14:46	14:43		
D126	Prendre à droite, rue de la salette, direction ZA Prassun	37.8	112.5	14:47	14:44		
V7	Au bout de la rue, prendre à droite ZA Prassun vers Plaudren, descente très rapide sur 3 kms	38.0	112.3	14:47	14:45		
C6	Traversée du village "kergonan" aller tout droit vers Plaudren	42.0	108.3	14:53	14:50		
D182	Au carrefour, "Kermiser", prendre à droite direction St Jean Brévelay	45.8	104.5	14:59	14:56		
D182	Traversée du village "Guerihuel", aller tout droit direction St Jean Brévelay	48.8	101.5	15:03	15:00		
D182	Début de l'ascension du 2 ^{ème} grimpeur vers St Jean Brévelay	51.5	98.8	15:08	15:04		

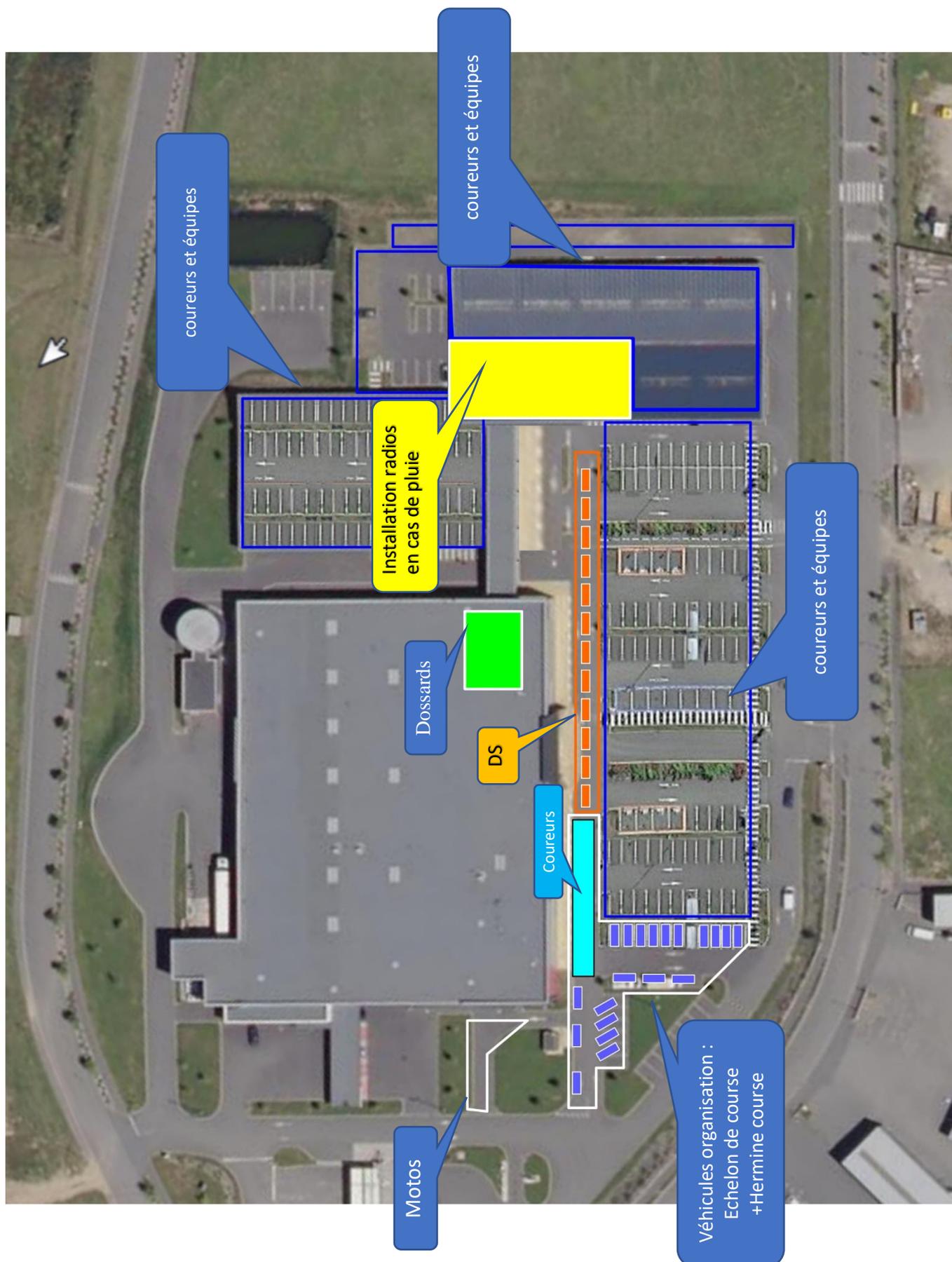
FFC		Itinéraire course de la 42ème FLECHE DE LOCMINE				FFC	
DIMANCHE 20 MARS 2022							
Epreuve en ligne Elite 1 et 2 organisée par l' Olympique Cycliste de Locminé							
No Routes	Communes et villes traversées par la course	Kilométrage		Horaire à 40 km/h	Horaire à 42 km/h		
		Fait	Restant				
No Routes	Communes et villes traversées par la course	Kilométrage		Horaire à 40 km/h	Horaire à 42 km/h		
D182	▲ MG2 200M avant le panneau agglomération SAINT JEAN-BREVELAY	52.9	97.4	15:10	15:06		
D778A	Au rond-point, prendre à gauche, la direction Colpo	53.2	97.1	15:10	15:06		
D115	Au 2ème rond-point, prendre à gauche, la direction Colpo Grand-Champ	53.9	96.4	15:11	15:07		
D115	Traversée du carrefour "Rochened", aller tout droit vers Colpo	56.2	94.1	15:15	15:11		
D115	Au panneau entrée COLPO, tout droit vers centre bourg	60.3	90.0	15:21	15:16		
D115	Après l'église, au rond-point, aller tout droit, et au carrefour, prendre à gauche direction Grand Champ	61.2	89.1	15:22	15:18		
D115	Passer sous le pont, et au rond-point, prendre à droite direction Grand Champ	61.8	88.5	15:23	15:19		
D150	Au carrefour, aller tout droit, direction Grand Champ	62.6	87.7	15:24	15:20		
D150	Descente rapide et sinueuse au lieu-dit "Botségalo"	65.1	85.2	15:28	15:23		
D151	Entrée agglomération, au panneau GRAND CHAMP	68.6	81.7	15:33	15:28		
D152	Après l'église, prendre à droite, direction Bieuzy-Lanvaux Baud	69.3	81.0	15:34	15:29		
D153	Au rond-point le poteau, aller tout droit, direction Baud	73.6	76.7	15:41	15:35		
D779	Entrée dans village Bieuzy-Lanvaux, au panneau début du 3ème grimpeur	78.4	71.9	15:48	15:42		
D779	▲ MG3 en haut de BIEUZY	79.8	70.5	15:50	15:44		
C2	Après le grimpeur, au carrefour lieudit "Chanticoq", prendre à droite la direction la Chapelle Neuve	79.9	70.4	15:50	15:44		
D189	Traversée du lieu-dit "Kergoasmat" direction la Chapelle Neuve	82.6	67.7	15:54	15:48		
D189	Entrée agglomération, au panneau la Chapelle Neuve	86.0	64.3	15:59	15:53		
D117	A droite dans le centre prendre la direction PLUMELIN	86.2	64.1	16:00	15:53		
D117	Au panneau entrée agglomération PLUMELIN	90.4	59.9	16:06	15:59		
	Après l'église, face à la Mairie prendre à gauche la rue des Palmiers	90.8	59.5	16:06	16:00		
D179	Au bout de la rue des palmiers, prendre à gauche la direction Remungol	91.1	59.2	16:07	16:00		
D179	Au carrefour, lieu-dit "petit casino" prendre la route à droite, direction lieu-dit Kergauthier	92.1	58.2	16:08	16:02		
	Traversée du lieu-dit Kergauthier	93.8	56.5	16:11	16:04		
	A Kergauthier, prendre à droite vers l'Arrivée	94.3	56.0	16:12	16:05		
	Entrée sur le circuit à Talforest prendre à droite vers l'Arrivée	95.6	54.7	16:14	16:07		
	Arrivée sur le circuit 5,7 km x 9 tours						
CT9	1er passage sur la ligne d'arrivée	99.0	51.3	16:19	16:12		
CT8	2ème passage sur la ligne d'arrivée - MG4	104.7	45.6	16:27	16:20		
CT7	3ème passage sur la ligne d'arrivée	110.4	39.9	16:36	16:28		
CT6	4ème passage sur la ligne d'arrivée	116.1	34.2	16:44	16:36		
CT5	5ème passage sur la ligne d'arrivée	121.8	28.5	16:53	16:44		
CT4	6ème passage sur la ligne d'arrivée	127.5	22.8	17:02	16:52		
CT3	7ème passage sur la ligne d'arrivée	133.2	17.1	17:10	17:01		
CT2	8ème passage sur la ligne d'arrivée	138.9	11.4	17:19	17:09		
CT1	9ème passage sur la ligne d'arrivée	144.6	5.7	17:27	17:17		
	ARRIVEE	150.3	0.0	17:36	17:25		

CIRCUIT FINAL DE LA FLECHE DE LOCMINE - 5 KM 700 -



SI CONTROLE ANTIDOPAGE , local prévu à cet effet « Marie de Locminé »

PARKING ET ZONE DE DEPART



PRECAUTIONS A PRENDRE

- 📍 Km 3,8 Moréac : du bas de la rue du Goharnec jusqu'au Boug-neuf route étroite sur 1 km
- 📍 Km 33,8 Au carrefour de Talrun, îlots directionnels prendre à Gauche direction Plumelec.
- 📍 Km 38 ZA Prassun Plumelec vers Plaudren, descente rapide sur 3 km.
- 📍 Km 45,8 Au carrefour "Kermiser" prendre à droite vers St Jean Brévelay.
- 📍 Km 61 Traversée de l'agglomération Colpo, contournement de l'église, rond-point, aménagements diverses et rond-point à nouveau.
- 📍 Km 65,1 Descente rapide et sinueuse lieu-dit « Botségalo »
- 📍 Km 69 Traversée de l'agglomération de Grand champ.
- 📍 Km 80 3^{ème} grimpeur Chanticoq à droite direction la Chapelle-Neuve, sur 6 km route sinueuse et moins large.
- 📍 Km 91 Traversée de l'agglomération de Plumelin, îlot directionnel et virage à gauche de suite.

LISTES DES HOPITAUX

- Hôpital CHUBERT (Centre Hospitalier Bretagne Atlantique)
20, boulevard Général Maurice Guillaudot
56000 VANNES
Téléphone :02 97 01 41 41 (accueil)
02 97 01 41 30 (Urgences)
- Centre Hospitalier de Noyal-Pontivy
Téléphone :02 97 28 40 40 (Accueil)

